

# RASED : un enjeu d'avenir

COMMUNIQUE COLLECTIF RASED, février 2017

Alors que les [textes réglementaires instituant la nouvelle formation spécialisée \(CAPPEI\)](#) sont sources d'interrogations pour les enseignant-e-s spécialisé-e-s et les psychologues de l'éducation nationale des RASED, [l'IREDU publie une étude](#), basée sur des données d'il y a 20 ans, qui remet en cause leur efficacité.

[L'enquête](#) s'appuie sur les résultats à des évaluations réalisées dans le cadre du panel 1997 de la DEPP (direction de l'évaluation et de la prospective) en CP et CE2 et sur le taux de redoublement d'une cohorte d'élèves entrée en CP en 1997. Vingt ans après, la question du redoublement a évolué rendant anachronique les conclusions portées sur ce sujet. Rien n'est réellement convaincant dans cette étude de l'IREDU qui multiplie les corrélations hasardeuses sans engager les analyses rigoureuses qui seraient nécessaires pour évaluer l'efficacité des RASED. A défaut, les hypothèses des chercheuses et chercheurs sont loin de s'imposer.

Les RASED comme les autres dispositifs de l'éducation nationale ont vocation à être évalués. Leur efficacité a déjà été interrogée dans d'autres rapports, avec des conclusions bien différentes que celles affirmées de manière très péremptoire dans ce rapport méthodologiquement discutable. Une étude parue en janvier 2017 dans Recherches en didactique (n°26) tire des conclusions allant à l'encontre de l'étude des analyses de l'IREDU. Elle souligne un impact positif des RASED sur les résultats en mathématiques. L'étude de Jean-Jacques Guillarmé de 2010, quant à elle, concluait à une meilleure efficacité des aides spécialisées par rapport aux aides personnalisées.

Une évaluation sérieuse du dispositif RASED, quantitative et qualitative devrait par ailleurs prendre en compte les 5000 postes supprimés entre 2008 et 2012 soit un tiers des effectifs alors que seulement 200 postes ont été recréés depuis. Rappelons que ces suppressions ont conduit à un affaiblissement notoire des RASED des écoles en limitant leurs possibilités de répondre favorablement aux demandes d'aides.

Si la réussite des élèves en difficulté se joue dans la classe, elle doit s'appuyer sur l'expertise professionnelle des enseignant-e-s spécialisé-e-s et des psychologues des RASED. Leurs actions ont lieu en concertation avec l'enseignant-e de la classe et dans un lien étroit avec la famille. Ce nécessaire apport des RASED, à la fois pédagogique, rééducatif et psychologique, serait d'autant plus efficace que leurs moyens seront restaurés et abondés à la hauteur des besoins.

**En s'adressant aux rectrices et recteurs le 7 février dernier, parlant des RASED dans le cadre de la préparation de la rentrée, la ministre a dit : « Là où les RASED sont incomplets, je vous demande de recréer des postes ».**

**Chiche !**

Le Collectif national RASED, le 24 février 2017